FSSBM DE L'AEFO
Fiducie de soins de santé

2025

RAPPORT ANNUEL

de la FSSBM de l'AEFO

Votre régime, vos garanties

Table des matières

Vue d'ensemble de la FSSBM de l'AEFO 03
Message du président 04
Rapport de la direction générale 05
Régimes de prestations 07
Faits saillants pour l'année 2025 09
Financement des régimes 11
Compte rendu des objectifs pour l'année 2025 14
Objectifs pour l'année 2026 16
Conseil d'administration et comités permanents 17
Fournisseurs de services 24

Vue d'ensemble de la FSSBM de l'AEFO

La Fiducie de soins de santé au bénéfice des membres de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (la « **FSSBM de l'AEFO** » ou la « **Fiducie** ») a été créée le 1er février 2017 dans le but de fournir des prestations d'assurance vie et de soins de santé à ses membres. La Fiducie est le résultat des négociations entre les trois parties prenantes suivantes :

- l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO);
- le Conseil des associations d'employeurs (**CAE**); et
- le gouvernement de l'Ontario.

La FSSBM de l'AEFO est une organisation indépendante des trois parties prenantes, mais travaille en collaboration avec celles-ci dans le but de gérer les régimes de prestations dans le meilleur intérêt des membres admissibles et de leurs bénéficiaires.

Mission

Offrir des prestations viables de soins de santé pour assurer le bien-être à long terme de tous les membres du régime ainsi que de leurs bénéficiaires.

Vision

Être chef de file en gestion et en gouvernance des fiducies de soins de santé afin de répondre aux besoins et d'anticiper les attentes des membres ainsi que de leurs bénéficiaires.

Valeurs

Engagement

Intégrité

Transparence

Excellence

Message du président

Au nom du conseil d'administration de la FSSBM de l'AEFO, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'année 2025. Ce rapport vise à vous informer au sujet du rôle de la Fiducie, de ses activités et des résultats de la dernière année, ainsi que de ses enjeux futurs.

Depuis 2017, les fiduciaires veillent à ce que les ressources de la Fiducie soient utilisées de façon optimale pour assurer des services de qualité aux membres. La saine gestion de la Fiducie par l'adoption de diverses politiques et de programmes d'efficience, jumelée aux effets de la pandémie de COVID-19 ont donné lieu à une réserve de plus de 32 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette réserve constitue un coussin de sécurité qui permet de couvrir les dépenses prévues de la Fiducie pendant plus de sept mois. Or, malgré cette situation financière enviable au 31 décembre 2025, la hausse des revenus des dernières années n'a pas suivi l'augmentation des dépenses, et les études actuarielles prévoient l'épuisement total de la réserve d'ici la fin de 2029.

C'est dans ce contexte que les fiduciaires ont entamé une réflexion sur la pérennité des régimes et ont adopté en août 2025 un plan d'action visant à explorer des mesures à mettre en place pour en garantir la viabilité à long terme. Pour ce faire, il faudra évaluer divers scénarios, y compris la modification à certaines couvertures et la mise en place d'un financement par les membres dans le but d'équilibrer les revenus et les dépenses. Cette réflexion sera au cœur des activités du conseil d'administration en 2026.

L'année 2025 a été une année de grand changement pour la Fiducie. En effet, quatre fiduciaires de longue date ont terminé leur mandat et la direction générale a été renouvelée en milieu d'année à la suite du départ à la retraite de M. Yvan Roy. Le conseil d'administration remercie chaleureusement les quatre fiduciaires et le directeur général sortants, qui sont :

- Mmes Lorraine Allard et Maryse Barrette, qui œuvraient auprès de la Fiducie depuis sa création en 2017;
- Mme Johanne Joly, qui œuvrait auprès de la Fiducie depuis mai 2018;
- M. Yves Durocher, qui a œuvré auprès de la Fiducie de janvier 2020 à août 2025; et
- M. Yvan Roy, qui a été fiduciaire de 2017 à août 2020, et qui a occupé le poste de directeur général de juillet 2021 à juin 2025.

Leur engagement et leur dévouement ont permis d'établir les fondements de la solide gouvernance qui encadre aujourd'hui les travaux du conseil d'administration.

Il convient aussi de souligner le décès de six de nos collègues enseignants au cours de l'année 2025. Nous tenons à exprimer notre profonde sympathie aux familles, amis et collègues des personnes qui nous ont quittés, laissant derrière elles un souvenir précieux et durable.

En terminant, nous vous rappelons que vos avantages sociaux font partie de votre rémunération globale et que la viabilité et la pérennité des prestations de soins de santé dépendent de la responsabilité partagée des membres. Grâce à notre utilisation intègre et judicieuse et à notre vigilance collective, nous protégeons et conservons les garanties de soins de santé et dentaires pour nous et pour les générations futures d'enseignantes et d'enseignants.

Corey McDonald
Président

Rapport de la direction générale

C’est avec grand plaisir que je participe à ma première édition du rapport annuel de la FSSBM de l’AEFO. Dans les prochaines pages, vous trouverez les résultats financiers au 31 décembre 2025 ainsi qu’un résumé des principales activités pour l’année 2025.

Plusieurs enjeux ont retenu l’attention du conseil d’administration (CA) au cours de l’année, notamment les suivants :

La situation financière

La situation financière de la Fiducie nécessite une surveillance de plus en plus rigoureuse en raison du déficit de financement. Le CA a investi beaucoup de temps et d’énergie en 2025 afin de circonscrire la situation et planifier les travaux à venir visant à assurer la pérennité des régimes.

Le plan stratégique de communication

En 2025, le CA a mis en œuvre plusieurs initiatives prévues dans le plan stratégique de communication, dont la production d’une vidéo accompagnant le rapport annuel et une infographie sur l’écosystème des avantages sociaux, ainsi qu’une refonte du site Web.

Le renouvellement des régimes pour 2026

Chaque année, le CA examine la situation financière de chacun des régimes afin de déterminer si des changements aux dispositions financières sont nécessaires. En 2025, l’expérience des régimes s’est avérée globalement assez favorable. Ainsi, aucun changement aux régimes n’a été apporté pour l’année 2026, autant pour les taux de primes que pour les prestations.

La stratégie de gestion des médicaments

Depuis le 1er octobre 2024, la pharmacie MembreRx* est le distributeur exclusif de certains médicaments de spécialité pour la FSSBM de l'AEFO, ce qui permet d'optimiser le service à la clientèle et d'assurer une meilleure gestion des risques liés à ces médicaments dont le coût est généralement très élevé.

En 2025, certains médicaments biologiques ont été remplacés par leur version biosimilaire et un programme de médicaments génériques préférentiels a été mis sur pied, administré par MembreRx. Comme toujours lorsque la Fiducie modifie la couverture des médicaments, un programme d'exception a été prévu pour les membres aux conditions médicales particulières.

*MembreRx est une pharmacie exploitée par le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (**RAEO**), et pleinement accréditée par l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario.

Les changements au sein du CA

En remplacement des quatre fiduciaires sortants au 31 décembre 2025, les personnes suivantes ont été nommées au CA en date du 1er janvier 2026 :

- Charles Bergeron, nommé par l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC);
- Sylvie Côté, nommée par l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO);
- Marie Moftah, nommée par l'AEFO;
- Andrew Ranger, nommé par l'AEFO.

Eve Belmonte
Directrice générale

Régimes de prestations

Le CA de la Fiducie administre les trois régimes de prestations suivants :

1

Le régime des **enseignantes et enseignants réguliers**

2

Le régime des **enseignantes et enseignants suppléants à long terme**

3

Le régime des **enseignantes et enseignants qui étaient à la retraite** et qui adhéraient à un régime de prestations dans leur conseil scolaire au 31 août 2013

Les enseignantes et enseignants franco-ontariens qui sont admissibles aux régimes de la Fiducie sont employés par :

- le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario;
- le Conseil scolaire public Viamonde;
- le Conseil scolaire catholique Franco-Nord;
- le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario;
- le Conseil scolaire catholique Providence;
- le Conseil scolaire catholique Mon Avenir;
- le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario;
- le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario;
- le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières;
- le Conseil scolaire de district catholique des Aurores Boréales;
- le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien;
- le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est; et
- le Consortium Centre Jules-Léger.

Nombre d’adhérentes et d’adhérents

8 969

Enseignantes et enseignants réguliers

Au 31 décembre 2025, 8 969 participantes et participants étaient admissibles à une ou à plusieurs couvertures offertes par la FSSBM de l’AEFO. Étant donné que certaines de ces personnes avaient un statut d’emploi inférieur à temps plein, les 8 969 participantes et participants représentent 8 711 équivalents temps plein (**ETP**).

628

Enseignantes et enseignants suppléants à long terme

Pour les enseignantes et enseignants suppléants à long terme, le nombre de participantes et de participants admissibles durant l’année scolaire varie selon la durée de l’affectation et le temps de l’année. En tout, 628 enseignantes et enseignants suppléants à long terme ont participé au régime à un moment donné durant l’année scolaire 2024-2025.

4

Enseignantes et enseignants retraités

Au 31 décembre 2025, quatre enseignantes et enseignants à la retraite adhéraient à ce régime.

Faits saillants pour l'année 2025

Les faits saillants pour l'année 2025 sont présentés globalement pour les trois régimes de la Fiducie.

Assurance vie de base

Chaque année, les primes d'assurance vie sont déterminées en fonction d'une estimation du coût des prestations qui seront versées dans l'année. Depuis 2018, l'expérience de la Fiducie était favorable et le montant des prestations versées était inférieur au total des primes d'assurance, ce qui a permis de dégager des surplus de près de 14 millions de dollars qui ont été retournés à la Fiducie.

En 2025, la situation s'est toutefois inversée : entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, six membres sont décédés, ce qui a entraîné une augmentation des prestations d'assurance vie. Le régime d'assurance vie a donc enregistré un déficit de 127 000 $ au 31 décembre 2025. Ce déficit a été comblé par la réserve pour la fluctuation des sinistres, ce qui a permis de maintenir les taux de primes 2026 au même niveau que ceux de 2025.

Soins de santé et soins dentaires

Globalement en 2025, les membres ont présenté 464 282 demandes de règlement de soins de santé et de soins dentaires, totalisant des coûts d'environ 45,4 millions de dollars. Ceci représente une hausse d'environ 3,9 % par rapport aux coûts de 2024.

Coût des demandes de règlement de soins de santé et de soins dentaire par régime

	Janvier à décembre		
	2025	**Augmentation**	**2024**
Enseignantes et enseignants réguliers	44 651 373 $	3,6 %	43 094 425 $
Enseignantes et enseignants suppléants à long terme	705 543 $	24,0 %	568 820 $
Enseignantes et enseignants retraités	7 223 $	-20,8 %	9 123 $
Total des trois régimes	**45 364 139 $**	**3,9 %**	**43 672 368 $**

- **Pour les soins de santé,** le total des demandes de règlement en 2025 a augmenté de 4,9 % par rapport à 2024. Le coût des médicaments est demeuré plutôt stable avec une augmentation modeste de 1,6 %, alors que les frais pour les services paramédicaux ont augmenté de 9,0 %, et les frais pour les soins de la vue ont augmenté de 11,2 %.

- **Pour les soins dentaires,** le total des demandes de règlement en 2025 a augmenté de 2,0 % par rapport à 2024.

Les coûts des soins de santé et des soins dentaires pour l'année 2025 sont ventilés ci-dessous pour chaque régime :

Ventilation des coûts – soins de santé et soins dentaires

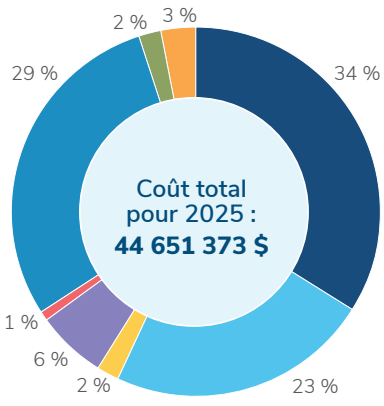

Enseignantes et enseignants **réguliers**

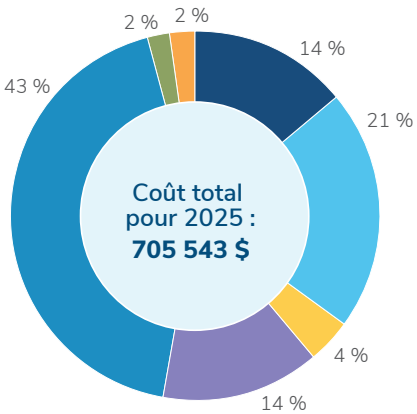

Enseignantes et enseignants suppléants à **long terme**

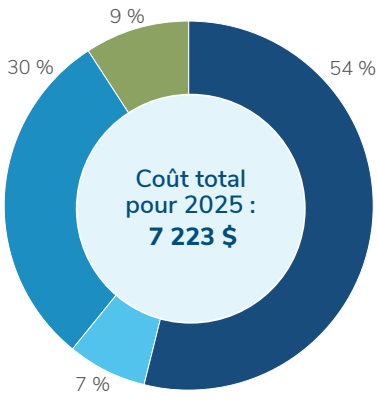

Enseignantes et enseignants **retraités**

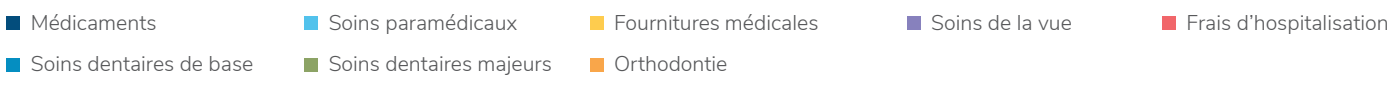

Financement des régimes

Le financement de la Fiducie est négocié par les trois parties prenantes (l'AEFO, le CAE et le gouvernement de l'Ontario) et est fixé pour la durée des conventions collectives. Le CA de la FSSBM de l'AEFO gère les sommes reçues afin d'assurer la pérennité des régimes de prestations pour les années à venir. Sommairement, le financement des régimes d'avantages sociaux suit le processus suivant :

- Le gouvernement provincial verse à tous les ans le montant négocié à chaque conseil scolaire.
- Les conseils scolaires, à leur tour, versent les sommes reçues à la Fiducie.
- La Fiducie reçoit le financement des conseils scolaires sur une base mensuelle, et détient ces fonds pour assurer le remboursement des réclamations des membres et pour payer ses frais de gestion et d'administration.

Financement négocié

Le montant versé à la Fiducie par les conseils scolaires dépend du nombre de postes ETP d'enseignantes et d'enseignants réguliers. Les montants négociés sont les suivants :

- Année scolaire 2025-2026 : 5 885,08 $ par ETP
- Année scolaire 2026-2027 : 6 120,48 $ par ETP (augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente)

Les montants par ETP sont déterminés par le Protocole d'accord central 2022-2026 intervenu le 14 février 2024 entre les trois parties prenantes. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autre augmentation prévue du montant par ETP. Le montant par ETP pour les enseignantes et enseignants réguliers couvre aussi les dépenses du régime des enseignantes et enseignants suppléants à long terme puisqu'il n'y a aucun financement prévu pour ce régime.

Cotisations des membres

Les membres de la Fiducie qui ont un poste à temps plein ne participent pas au financement de leurs prestations. Toutefois, les membres qui travaillent à temps partiel ou qui sont en congé autorisé doivent financer une partie de leurs prestations, conformément aux dispositions des régimes.

En ce qui a trait au financement du régime des enseignantes et des enseignants retraités, il est entièrement assuré par les primes des participantes et des participants de ce régime.

État des résultats

Le tableau suivant présente un sommaire des revenus et des dépenses pour les deux dernières années :

	Du 1er janvier au 31 décembre	
	2025	**2024**
Revenus		
Cotisations ETP	50 015 000 $	49 425 000 $
Cotisations des membres	1 442 000 $	1 595 000 $
Revenus d'investissement	2 487 000 $	3 173 000 $
Surplus d'assurance vie retourné à la Fiducie	0 $	1 836 000 $
Revenus totaux	**53 944 000 $**	**56 029 000 $**
Dépenses		
Prestations de soins de santé et de soins dentaires	45 389 000 $	43 865 000 $
Primes d'assurance vie	3 141 000 $	3 161 000 $
Primes d'assurance décès et mutilation accidentels	356 000 $	325 000 $
Taxes	4 634 000 $	4 616 000 $
Frais de l'administrateur et de l'assureur	2 251 000 $	2 129 000 $
Frais d'administration et de gouvernance de la Fiducie	879 000 $	696 000 $
Dépenses totales	**56 650 000 $**	**54 792 000 $**
Excédent/(déficit) observé pour la période	**(2 706 000 $)***	**1 237 000 $**

**Le déficit de 2,7 millions $ a été comblé par la réserve pour fluctuation des réclamations (RFR).*

Situation financière projetée

Chaque année, la Fiducie doit procéder à une évaluation actuarielle des régimes des enseignantes et des enseignants actifs, c'est-à-dire du personnel enseignant régulier ainsi que suppléant à long terme. L'actuaire désigné par le CA (Eckler Ltée) a préparé l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2025 en utilisant des méthodes et hypothèses actuarielles qui sont conformes aux principes actuariels généralement reconnus ainsi qu'aux politiques de financement et de placement adoptées par le CA.

Un des objectifs de l'évaluation actuarielle est de projeter la situation financière de la Fiducie pour les prochaines années en estimant les flux financiers annuels et le niveau de la réserve pour fluctuation des réclamations (**RFR**) en conformité avec la déclaration de fiducie qui gouverne la FSSBM de l'AEFO. Plus précisément, l'évaluation actuarielle projette la valeur éventuelle de la RFR en tenant compte du financement négocié, des prestations et des frais de gestion et d'administration futurs. De plus, les projections tiennent compte d'une panoplie d'hypothèses qui constituent la meilleure estimation de l'actuaire quant à l'avenir des régimes.

Le graphique ci-dessous est tiré du rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025, et présente la situation financière réelle de la Fiducie entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2025, ainsi qu'une projection couvrant les cinq prochaines années. On constate que si les hypothèses actuarielles sont rencontrées, la RFR sera complètement épuisée en 2029 et c'est pourquoi le CA a entrepris une réflexion sur la pérennité des régimes.

(source Eckler Ltée)

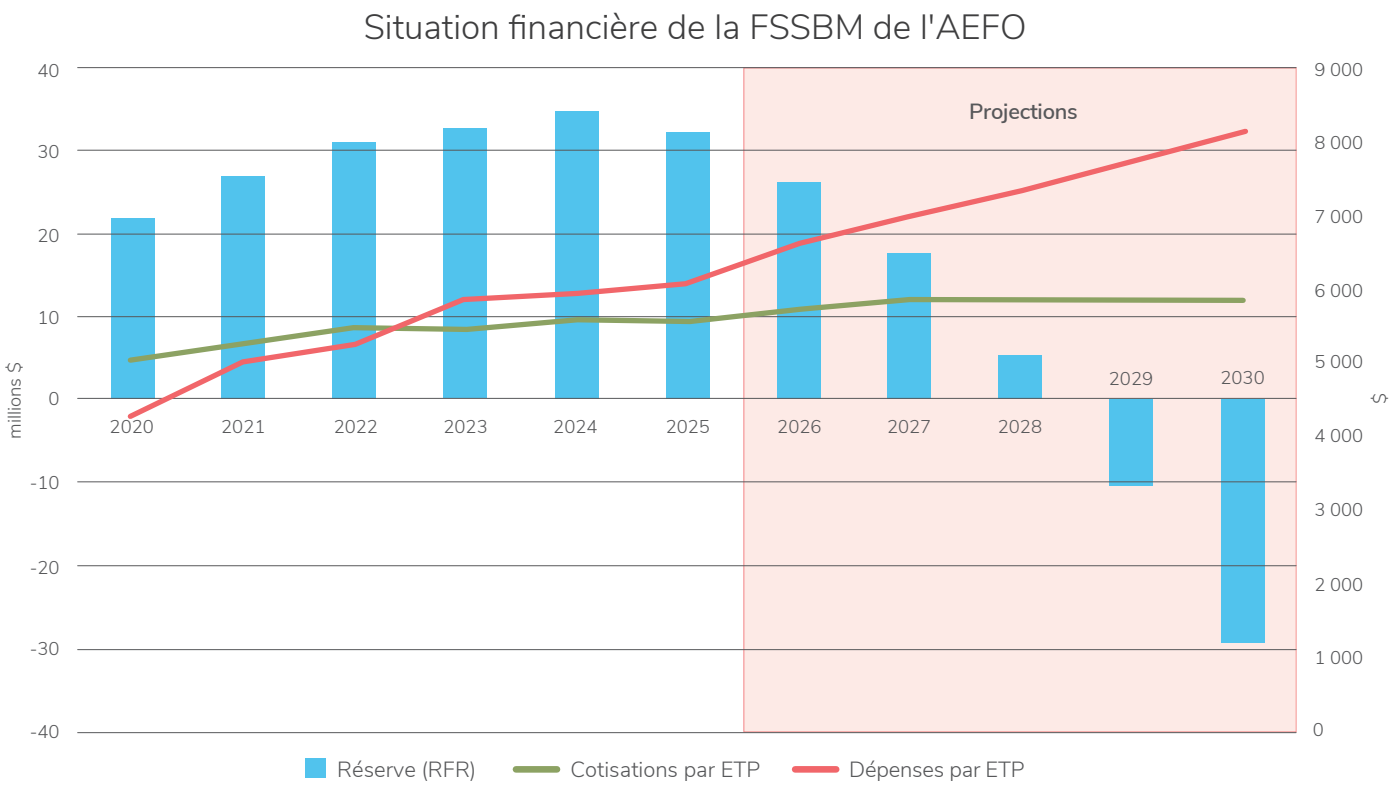

Note concernant le régime des enseignantes et des enseignants retraités : Étant donné la petite taille du groupe et le fait que ce régime est entièrement financé par les cotisations des participantes et des participants, une évaluation actuarielle n'est plus requise pour ce groupe.

Compte rendu des objectifs pour l'année 2025

À la fin de 2024, le CA de la Fiducie avait adopté les objectifs suivants pour l'année 2025 :

1. Poursuivre l'exécution du plan stratégique de communication auprès des membres
2. Poursuivre l'exécution de la stratégie de reconnaissance de la Fiducie auprès de ses partenaires
3. Étudier l'impact des taux des primes dans le cadre du financement et du renouvellement des régimes
4. Développer une stratégie en lien avec la viabilité financière des régimes à moyen et à long terme
5. Étudier les besoins spécifiques des femmes en lien avec les avantages sociaux

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des diverses activités entreprises visant à atteindre ces objectifs :

Poursuivre l'exécution du plan stratégique de communication auprès des membres, et

Poursuivre l'exécution de la stratégie de reconnaissance de la Fiducie auprès de ses partenaires

Au cours de l'année 2025, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin d'atteindre ces objectifs, notamment, un nouveau document intitulé « L'écosystème de vos avantages sociaux : le grand parc des avantages » a été ajouté sur le site Web en mars 2025. De plus, des modifications importantes ont été apportées au site Web de la Fiducie en avril 2025. Finalement, une vidéo promotionnelle accompagnant le rapport annuel 2024 a aussi été mise en ligne.

De plus, des rencontres réunissant des représentantes et représentants de l'AEFO et des trois parties prenantes (l'AEFO, le CAE et le gouvernement de l'Ontario) ont été des occasions de discuter du plan d'action concernant la situation financière.

Étudier l’impact des taux de primes dans le cadre du financement et du renouvellement des régimes

Le comité des finances a entrepris en 2025 une analyse complète de la méthode de calcul des taux de primes payables par les membres à temps partiel ou en congé autorisé. Les travaux ont permis de confirmer la méthodologie de calcul et de mettre en lumière certaines pratiques administratives sur lesquelles le comité des finances poursuivra sa réflexion en 2026, en parallèle avec les travaux concernant la situation financière.

Développer une stratégie en lien avec la viabilité financière du régime à moyen et long terme

Lors des rencontres de mai et d’août 2025, le CA a tenu des séances de travail afin d’identifier d’éventuelles actions qui pérenniseraient la situation financière de la Fiducie. Au terme de ces discussions, le CA a adopté un plan d’action qui sera déployé au cours des deux prochaines années. De plus, le CA a acquis auprès de l’actuaire du régime, Eckler Ltée, un outil de projection lui permettant d’estimer les impacts financiers futurs de différents scénarios de modifications aux dispositions des régimes.

Étudier les besoins spécifiques des femmes en lien avec les avantages sociaux

Des recherches préliminaires ont été effectuées auprès de l’administrateur de la Fiducie, le RAEO, afin de mieux comprendre son offre de services destinés aux femmes. Le CA poursuivra ces travaux en 2026 pour évaluer si ces services répondent pleinement aux besoins de ces membres.

Objectifs pour l’année 2026

Les objectifs pour l’année 2026, tels qu’adoptés par le CA en décembre 2025, sont les suivants :

1. Mettre en œuvre le plan d’action concernant la viabilité financière des régimes à moyen et à long terme
2. Mettre en œuvre les processus de surveillance et de gestion des risques prévus par le cadre de gestion intégrée des risques
3. Exécuter le plan stratégique de reconnaissance et de communication de la Fiducie auprès de ses membres et de ses partenaires
4. Effectuer une analyse des services en lien avec les avantages sociaux pour répondre aux besoins spécifiques des femmes

Afin de faciliter l’atteinte de ces objectifs, le CA a approuvé, en février 2026, des initiatives de travail associées à chaque objectif. Un sommaire des résultats sera présenté dans le prochain rapport annuel aux membres.

De gauche à droite : Charles Bergeron, Nathalie Joncas, Michel Lavigne, Sylvie Côté, Andrew Ranger, Marie Moftah, Corey McDonald, Sylvie Charest, Marc-Éric Audet, Eve Belmonte (directrice générale).

Membres du conseil d'administration

La FSSBM de l'AEFO est administrée par un CA composé de neuf fiduciaires : cinq sont nommés par l'AEFO et quatre sont nommés par le CAE ou le gouvernement provincial. Quelle que soit leur affiliation professionnelle, les fiduciaires ont l'obligation de gérer la Fiducie dans l'intérêt des bénéficiaires des régimes. Le CA est soutenu par une direction générale qui est responsable d'assurer le bon fonctionnement de la Fiducie.

En date du 1er janvier 2026, voici les fiduciaires et leurs biographies.

Corey McDonald

Président

Corey McDonald est enseignant au sein du Conseil scolaire catholique Franco-Nord. Il est un membre actif de son syndicat et de sa communauté francophone depuis de nombreuses années. Il siège au conseil d'administration des Compagnons des francs loisirs de North Bay et a agi comme président et directeur général de cette organisation de 2012 à 2014. Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'AEFO et de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

M. McDonald a développé des compétences solides en matière de gouvernance et de planification stratégique. De plus, il a suivi plusieurs formations spécialisées dans le domaine des assurances collectives.

Marc-Éric Audet

Marc-Éric Audet a commencé sa carrière en enseignement en 1998. Il a travaillé comme enseignant de sciences à l'école secondaire catholique Béatrice-Desloges à Orléans pendant de nombreuses années. Durant ses années en enseignement, il a participé à la production d'esquisses de cours, de révision de curriculum et d'évaluation de ressources pédagogiques. Depuis 2014, il est président de l'Unité Centre-Est catholique de l'AEFO. Il a siégé au conseil d'administration de l'AEFO de 2012 à 2024 ainsi qu'à l'exécutif de l'AEFO à titre de deuxième vice-présidence de 2020 à 2024. Il a suivi des formations d'initiation au syndicalisme au programme de formation à la relève et il a été formé pour bien comprendre son rôle de fiduciaire à l'AEFO.

Charles Bergeron

(fiduciaire depuis le 1er janvier 2026)

Charles Bergeron possède plus de 30 années d'expérience en relations gouvernementales, en affaires publiques et en stratégie organisationnelle. Au cours de sa carrière, il a conseillé des équipes de haute direction et des conseils d'administration de secteurs d'activité variés sur la gestion d'environnements réglementaires complexes, le renforcement des relations institutionnelles et l'avancement des priorités stratégiques.

Jusqu'à récemment, M. Bergeron était membre du conseil fiduciaire du Régime de retraite du Syndicat des travailleurs de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie. Il a aussi siégé à des conseils d'administration d'organisations sans but lucratif et est actuellement membre du conseil d'administration de l'Équipe de santé familiale communautaire de l'Est d'Ottawa.

Sylvie Charest

Sylvie Charest possède plus de 35 ans d'expérience dans le domaine des régimes de retraite et d'avantages sociaux et détient une expertise approfondie en matière de stratégie, de conception et de mise en œuvre de tels régimes. Elle est responsable des initiatives stratégiques en matière de régime de retraite à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers où elle supervise la stratégie, l'automatisation et la transformation du service des régimes de retraite, la modernisation du Fonds de garantie des prestations de retraite et les relations avec les intervenantes et intervenants.

Mme Charest est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en mathématiques actuarielles de l'Université Laval. Elle est bilingue (anglais et français) et porte le titre de Fellow de la Society of Actuaries (FSA) et de l'Institut canadien des actuaires (FICA). Elle est également certifiée en gestion du changement.

Sylvie Côté

(fiduciaire depuis le 1er janvier 2026)

Professionnelle chevronnée en ressources humaines, Sylvie Côté cumule plus de 20 ans d'expérience au sein de conseils scolaires en Ontario où elle a contribué à la mise en œuvre de pratiques stratégiques favorisant des milieux de travail équitables et efficaces dans le respect des cadres législatifs du secteur de l'éducation.

Elle possède également plus de 35 ans d'expérience en gestion des avantages sociaux, dont l'administration de régimes d'assurances collectives et de mieux-être, l'analyse des coûts ainsi que la collaboration avec divers fournisseurs. Elle a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de nombreuses initiatives de mieux-être en milieu de travail. Reconnue pour son sens de la rigueur, sa créativité et son approche méthodique, elle a su optimiser les programmes tout en assurant leur viabilité financière et leur alignement sur les besoins des employées et employés.

Nathalie Joncas

Nathalie Joncas est actuaire, Fellow de l'Institut canadien des actuaires (FICA) et administratrice de sociétés certifiées (ASC). Elle est conseillère principale chez les Services actuariels SAI. Elle conseille ses clients sur les différents enjeux reliés aux régimes de retraite ainsi qu'aux régimes d'assurances collectives.

De 1995 à 2021, elle était l'actuaire principale de la Confédération des syndicats nationaux. Elle a siégé au comité de retraite du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics de même qu'à celui du Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance du Québec. De 2008 à 2021, elle a participé au comité sur les pensions privées de l'OCDE, qui élabore des lignes directrices sur la gouvernance, le financement et le développement des régimes de retraite du secteur privé. Elle a siégé aux conseils d'administration du Conseil de gestion de l'assurance parentale, de Retraite Québec et de l'Institut National du Sport (INS). Elle préside actuellement deux comités paritaires d'assurances collectives.

Michel Lavigne

Michel Lavigne est associé fondateur de la firme comptable VLA LLP/s.r.l. Il est membre et Fellow de CPA Ontario (CPAO), membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPAQ), et est expert-comptable autorisé en Ontario et CPA auditeur au Québec.

M. Lavigne est aussi président du conseil d'administration de Montfort Renaissance. Il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa, du conseil d'administration de CPA Ontario, du comité consultatif du bureau des services fiscaux d'Ottawa de l'Agence du revenu du Canada/praticiens fiscalistes et bénévole pour de nombreux organismes communautaires et professionnels.

Marie Moftah

(fiduciaire depuis le 1er janvier 2026)

Depuis plus de 38 ans, Marie Moftah s'est bâti une carrière impressionnante à l'intersection de l'éducation, de la science et de l'engagement syndical. Titulaire d'un doctorat (PhD) en biologie du développement et d'un post-doctorat en neurosciences, Mme Moftah a travaillé comme professeure aux universités d'Alexandrie et de Bordeaux, et au New York Medical College. En 2013, elle a obtenu un baccalauréat en éducation (B. Ed.) et a évolué pendant treize ans au sein du conseil scolaire catholique MonAvenir. Elle s'implique aussi activement au sein de l'Association des conseillères et conseillers en orientation de l'Ontario (ACOSO) depuis 2017.

Parallèlement à sa carrière pédagogique, Mme Moftah est aussi engagée au sein de l'AEFO comme vice-présidente de l'unité syndicale 64 et auprès de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) comme membre du conseil d'administration, membre du comité d'appel du fonds de pension et membre du comité de liaison de la FEO auprès de l'Université de l'Ontario français (UOF).

Andrew Ranger

(fiduciaire depuis le 1er janvier 2026)

Andrew Ranger est président de l'unité syndicale 57 de l'AEFO et représente les membres de l'AEFO au Conseil scolaire du Grand Nord. Il a obtenu un baccalauréat en mathématiques en 2013 ainsi qu'un baccalauréat en éducation en 2014 de l'Université Laurentienne. Il a aussi terminé en 2025 une maîtrise Mathematics for Teachers à l'Université de Waterloo.

Depuis 2022, M. Ranger siège au conseil d'administration de l'AEFO et, depuis 2024, au conseil d'administration de FrancoQueer et de la FEO. Son engagement syndical et communautaire est guidé par un intérêt marqué pour la justice sociale, la défense des droits des travailleuses et travailleurs ainsi que les approches en équité, diversité et inclusion (EDI), sans oublier la promotion d'une gouvernance transparente et la valorisation de la profession enseignante.

Responsabilités du conseil d'administration

Les fiduciaires ont la responsabilité ultime de gérer les régimes et d'assurer la pérennité opérationnelle et financière de la Fiducie. Ceci comprend :

- la gestion des fonds;
- l'investissement des excédents d'actif (le cas échéant);
- l'examen des régimes et leur modification au besoin, y compris les taux de primes et les prestations;
- la préparation et la remise annuelle de rapports actuariels et financiers; et
- l'approvisionnement des fournisseurs de services.

Le CA a tenu sept réunions en 2025.

Comités permanents

En 2025, trois comités permanents étaient en place pour appuyer le CA dans son travail. Chaque comité est constitué de trois fiduciaires choisis parmi les membres du CA. La durée du mandat des membres d'un comité varie de un à trois ans selon un horaire préétabli et est renouvelable.

Comité des finances

Le comité des finances appuie le CA dans ses responsabilités pour assurer la viabilité financière de la Fiducie. Le comité fait des recommandations au CA concernant les audits, les études actuarielles, les politiques et la gestion des risques financiers.

En 2025, les membres du comité des finances étaient Maryse Barrette, Sylvie Charest et Nathalie Joncas. La direction générale agit à titre de personne-ressource pour le comité. Celui-ci a tenu neuf réunions durant l'année 2025 et a traité un total de 45 dossiers.

Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance appuie le CA dans ses responsabilités afin d'assurer l'administration efficace de la Fiducie en aidant le CA à déterminer et à atteindre ses priorités et en travaillant de près avec la direction générale. Le comité vise la collaboration et la collégialité dans son travail avec le CA et se veut un centre de réflexion sur la gouvernance et la gestion des risques organisationnels.

En 2025, les membres du comité de gouvernance étaient Lorraine Allard, Johanne Joly et Marc-Éric Audet. La direction générale agit à titre de personne-ressource pour le comité. Celui-ci a tenu six réunions durant l'année 2025 et a traité 32 dossiers.

Comité des relations avec les fournisseurs

Le comité des relations avec les fournisseurs appuie le CA afin de promouvoir de bonnes relations avec les différents fournisseurs de la Fiducie. Le comité vise :

- à surveiller la performance des fournisseurs ;
- à assurer une compréhension commune des objectifs et des attentes entre la Fiducie et les fournisseurs; et
- à promouvoir une meilleure communication avec les fournisseurs.

En 2025, les membres du comité des relations avec les fournisseurs étaient Michel Lavigne, Yves Durocher (jusqu'au 21 août 2025), Corey McDonald et Marc-Éric Audet (à partir du 29 septembre 2025). La direction générale agit à titre de personne-ressource pour le comité. Celui-ci a tenu quatre réunions durant l'année 2025 et a traité 17 dossiers.

Fournisseurs de services

Les fournisseurs de services de la FSSBM de l'AEFO sont :

Agent administratif

Régime d'assurance des enseignantes et enseignants de l'Ontario (RAEO)

La Fiducie a choisi le RAEO comme agent administratif. Le RAEO est une organisation à but non lucratif qui se consacre à servir les travailleuses et travailleurs du monde de l'éducation. Il a été créé et est gouverné par quatre syndicats du secteur de l'éducation de l'Ontario (l'AEFO, l'Ontario English Catholic Teachers Association, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario).

À titre d'agent administratif, le RAEO est responsable de la collecte et de la garde des informations sur les participantes et participants des régimes, de la confirmation de l'admissibilité aux prestations (selon les règles établies par la Fiducie), de l'adhésion des membres admissibles de l'AEFO et des services aux membres. Le RAEO examine et règle les demandes de prestations au nom de Teachers' Life et de Manuvie.

OTIP RAEO

Assureurs des régimes

Teachers' Life et Manuvie

La Fiducie a choisi Teachers' Life comme fournisseur de l'assurance décès et mutilation accidentels et Manuvie comme fournisseur de l'assurance vie. De plus, Manuvie est responsable de l'évaluation et du règlement des prestations de soins médicaux et des soins dentaires selon les paramètres établis par le CA.

Teachers Life
YOUR INSURANCE COMPANY

Manuvie

Actuaire, expert-conseil en gestion de placements et gestionnaire du site Web : **Eckler Ltée.**

ECKLER

Auditeur et expert-conseil en gestion des risques : **BDO Canada.**

BDO

Comptables :

Boyer & Boyer
Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

Institution financière : **Caisse Desjardins de l'Ontario**

Desjardins

Investissements : **Desjardins Assurance**

Desjardins
Assurances

Pharmacie désignée : **MembreRx**

membreRx

Programme d'autorisation préalable de médicaments de spécialité : **CUBIC Health**

CUBIC

FSSBM DE L'AEFO
Fiducie de soins de santé

Rapport annuel 2025 de la FSSBM de l'AEFO

fssbm-aefo.ca